



AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT 58-2016-60 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 58-2016 - RÈGLEMENT DE ZONAGE - AFIN DE CRÉER L'USAGE « C704 - ÉTABLISSEMENT DE RÉSIDENCE PRINCIPALE », D'AJOUTER CELUI-CI À LA LISTE DES USAGES SPÉCIFIQUEMENT AUTORISÉS DES ZONES C.06, C07, CV.01, CV.02, CV.03, CV.04, H.01, H.02, H.03, H.04, H.05, H.06, H.07, H.08, H.09, H.10, H11, H.12, H.13, H.14, H.15, H.16, H.17, H.18, H.19, H.20, H.21, I.20 ET I.21, ET D'AJUSTER CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS PROVINCIALES RÉGISSANT L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

RÈGLEMENT 106-2023 - RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

RÈGLEMENT 60-2016-1 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 60-2016 – RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION – AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

RÈGLEMENT 61-2016-6 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 61-2016 – RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS – AFIN D'AJOUTER ET DE PRÉCISER DES DISPOSITIONS SUR L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

RÈGLEMENT 61-2016-7 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 61-2016 – RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS – AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES ET AUX CERTIFICATS D'AUTORISATION

RÈGLEMENT 77-2018-9 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 77-2018 – RÈGLEMENT SUR L'ADMINISTRATION DES FINANCES, AFIN DE MODIFIER LA LISTE DES CADRES ADMINISTRATIFS

RÈGLEMENT 108-2023 - RÈGLEMENT SUR LA CONSTITUTION D'UN FONDS RÉSERVÉ AU FINANCEMENT DES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire du 20 septembre 2023, le Conseil municipal de la Ville de Montréal-Est a adopté les règlements mentionnés en titre.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Ces règlements sont déposés au bureau du greffier où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau. Ils peuvent également être consultés sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : www.ville.montreal-est.qc.ca.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 25 SEPTEMBRE 2023


Kaouther Saadi, greffière